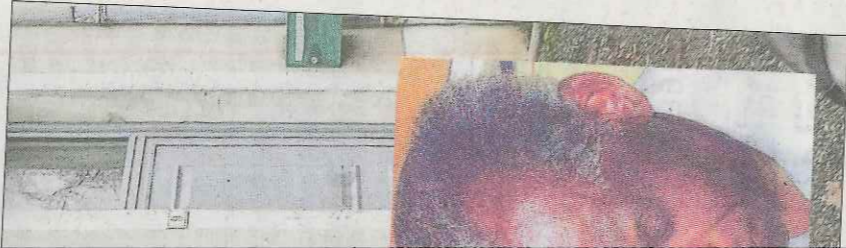


# enfant ation



le voisin de banc

ne pas son  
s voyageur chez  
n poste dans le  
cial à Boulogne-

**Paris**  
s et Rachel  
urtement dont  
ires à Paris,  
ident en vertu  
toral autorisant  
partements  
des familles  
a résistance  
ppant et Char-  
puvent leur

**le concours  
e de Paris**  
ppartement  
vingt ans  
le concours

le centrale de  
sa femme,  
vivent ensem-  
Charles a eu  
premier  
nt d'un se-  
ite profession-  
comme ingé-  
à Boulogne-  
est décédée  
50 ans et  
l'âge de 69

Application **GRATUITE**

pour  
**Sortir**  
**L'AGENDA  
DE VOS  
LOISIRS**



CONCERTS  
SPECTACLES  
THÉÂTRES  
RANDONNÉES  
EXPOSITIONS  
CONFÉRENCES  
VIDÉO-GRENIERS  
STAGES  
SPORTS  
JEUX & CONCOURS  
BALS



**ALSACE**  
**LE BIEN PUBLIC**  
**DNA**  
**le journal**  
**L'EST**  
**LE PROGRES**  
Le Républicain  
Lorrain  
**Vosges**

**DOLE** URBANISME

# Habitat : parvenir à 75 réhabilitations en cinq ans

Dans le cadre du projet « Cœur de ville », la municipalité conduit un programme de réhabilitation des logements ainsi que des façades des immeubles du centre-ville. 33 logements ont été rénovés depuis 2016.

Dans le cadre de l'opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain (OPAH-RU), engagée en juillet 2016, 33 logements ont déjà été rénovés.

## ■ Jusqu'à 50 % d'aides

L'opération, portée par le Grand Dole avec l'aide de l'État propose des aides financières aux propriétaires ou investisseurs qui entreprennent des travaux pour des projets locatifs dans des appartements en mauvais état, pour

« Notre objectif est reconquérir environ un tiers du parc vacant pour redensifier l'habitat en centre-ville. »

**Jean-Baptiste Gagnoux, Maire**

l'amélioration énergétique des logements ou le maintien à domicile des propriétaires occupants. Grâce à ce programme, les propriétaires peuvent obtenir jusqu'à 50 % de subventions. Soliha est le seul opérateur mandaté pour accompagner les propriétaires intéressés par le projet.

## ■ Objectif : 75 logements en 5 ans

L'objectif est de rénover une quinzaine de logements par an pour parvenir à 75 réhabilitations en 5 ans. Parmi les 33 logements rénovés depuis juillet 2016, 27 l'ont été par des propriétaires bailleurs et 6 par des propriétaires occupants. 25 de ces logements étaient très dégradés et un relevait de l'habitat



■ Situé 7, rue d'Enfer, le bâtiment a entièrement rénové. Le grenier a été aménagé, avec une annexe pour chaque logement. Photo Régine ROY

indigne.

## ■ Déjà 1 908 000 euros de travaux

Les travaux engagés représentent 1 908 000 € HT d'investissement pour l'économie locale. 709 000 € de subventions versées par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et l'État ; 146 500 € par le Grand Dole.

## ■ 80 298 euros pour les façades

Des dispositifs complémentaires sont portés par la Ville : rénovation des façades et parties communes. « La rénovation des façades est un outil supplémentaire pour relancer l'attractivité de la ville », précise le maire Jean-Baptiste

Gagnoux. Le programme mis en œuvre en juillet 2015 a permis de subventionner 31 rénovations pour un montant de 80 298 €. Quant aux cages d'escaliers, deux dossiers ont été subventionnés en 2017 pour un montant de 2 261 €.

## ■ Aide au stationnement

Les nouveaux propriétaires occupants qui effectuent pour au moins 8 000 € de travaux dans leur logement, peuvent bénéficier de deux années de stationnement gratuit dans les parkings à barrières. En 2017, un ménage en a bénéficié.

**De notre correspondante locale de presse Régine Roy**  
**CONTACT SOLIHA : 03.84.86.19.10**

# 49 % d'aides pour trois logements rénovés

Situé à l'angle de la rue de Besançon et de la rue d'Enfer, ce bâtiment de trois étages, au-dessus d'une boutique, n'avait pas été habité depuis des années. L'intérieur en très mauvais état ne pouvait plus décemment être proposé à la location. Son propriétaire, qui vit actuellement dans le Var, a adhéré au projet de rénovation lancé par la municipalité et engagé de gros travaux pour rénover les trois appartements. Le chantier est en cours d'achèvement. Les logements d'environ 32 m<sup>2</sup> chacun, auxquels

s'ajoutent des annexes dans le grenier, seront loués entre 270 et 275 € avec des charges de chauffage très maîtrisées.

Les travaux réalisés dans les communs sont : Charpente et couverture, reprise de la cage d'escalier avec éclairage et ravalement de façade. Et dans chaque logement : menuiseries extérieures, isolation, système de chauffage, sanitaires, ventilation, plâtrerie, peinture, sols, électricité. Les trois logements ont été rénovés selon les normes « Bâtiment Basse

Consommation » avec un gain de 77 %.

Le coût de l'opération s'élève à 229 916 euros TTC, avec une aide de 52 805 euros de l'Agence Nationale de l'Habitat.

État (programme habiter mieux) : 4 500 €. Grand Dole (logements dégradés) : 12 000 €. Grand Dole (logements BBC) : 15 000 €. Ville de Dole (Opération façades) : 4 780 €. Conseil Régional (Effilogis) : 22 529 €. Total des Subventions : 111 614 € soit 49% d'aides pour le propriétaire.